

## Alternative à la maison de la retraite : une initiative d'habitats regroupés dans l'Est de la France



**Alternatives à la maison de retraite et au domicile, les maisons Ages & Vie fleurissent en Franche-Comté. L'occasion de faire un zoom sur cette 3ème voie, entre maintien à domicile et établissement.**

**Les maisons proposées par Ages & Vie** sont de plus en plus prisées. Et pour cause, elles permettent à des personnes âgées dépendantes, qui ne peuvent plus rester seules chez elles, de continuer à vivre dans un environnement sécurisé, "comme chez elles".

Ces maisons de 250 m<sup>2</sup> sont en fait des colocations réunissant 7 personnes âgées ou handicapées. Chaque maison comporte un accès de plein pied. Elle est composée d'espaces communs (cuisine, salle à manger, salon) pour les repas et la vie collective et d'espaces privatifs (un studio ou une chambre de 30m<sup>2</sup> meublée par le locataire et une salle de bain individuelle). Des salariés

(3 auxiliaires de vie par maison) travaillent et résident sur place (à l'étage avec leurs familles), avec des horaires fixes et une astreinte, notamment la nuit.

**Aujourd'hui Ages & Vie compte 24 colocations sur 18 sites.** La tendance étant désormais de proposer la création d'unités doubles (chacune étant composée de 2 unités accolées mais distinctes de 7 personnes âgées et 3 auxiliaires de vie).

**Pour ce logement et les services** (incluant loyer, charges, repas, prestations de services à domicile), les personnes âgées payent une somme mensuelle forfaitaire variant de 1 100 à 1 700 euros en moyenne (ce montant est fonction des revenus et de l'obtention de l'APA). Il exclue en revanche les soins apportés par la médecine de ville, les infirmières libérales ou le ssiad. Mais ces tarifs, loin des prix proposés par les maisons de retraite sont permis par la mutualisation des services (7 personnes partagent 3 auxiliaires de vie, les repas...).



**Pour Simon Vouillot, l'énergique dirigeant,** ce modèle est véritablement une solution pour les personnes dépendantes. Notre "GMP" moyen varie de 500 à 550, soit quasiment l'équivalent de celui des maisons de retraite. Notre objectif est aujourd'hui de concevoir des unités les plus petites possibles. 7 personnes étant le minimum pour que cette solution soit économiquement viable. Depuis 2008, date de la création de la première maison, nous nous sommes

implantés dans le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort mais nous voulons créer de nouvelles unités en Bourgogne, Rhône-Alpes, Alsace. C'est dire si la demande est importante".

**Des espaces ouverts sur la campagne, sur le village, où les familles peuvent venir quand elles le souhaitent, et où la personne âgée peut continuer à vivre normalement.** Telle est l'ambition de cette formule qui semble rencontrer un vif succès, alliant indépendance et sécurité.

### **Pour en savoir plus : Ages&Vie**

3, rue Armand Barthet

25000 Besançon

Mail : [contact@agesetvie.com](mailto:contact@agesetvie.com)

Tél. 03.81.25.08.23



**JV**  
mis à jour le 31/03/2014

[Retour vers la liste des actualités pour ce sujet: Maisons de retraite](#)